

HANDICAP VISUEL

UNE ŒUVRE PIONNIÈRE

LE PROBLÈME DE L'ACCÈS AUX TEXTES POUR LES PERSONNES MALVOYANTES A ÉTÉ PRÉSENT DÈS LA FONDATION DE LA CAUSE (1920) PAR LE PASTEUR FREDDY DURRLEMAN.

C'est ce que nous raconte Dominique Pauvret, directrice du département handicap visuel : « *La Cause a d'abord constitué une bibliothèque en braille, une des plus anciennes ! La première pierre, ce fut de donner accès aux textes, aux Écritures, à la culture, aux débats du monde, pour une vie* autonome et une participation à la société. C'était reconnaître ces personnes comme enfants de Dieu ! » Plus tard, on a parlé de « bibliothèque adaptée » (braille, sonore...), destinée aux « personnes empêchées de lire » : « *Il est question de déficience visuelle, mais aussi de difficultés motrices, de manque d'habileté des mains...* » L'association

bénéficie de livres en format « adapté » : pas besoin d'accord préalable ou de droits à acquitter. Aujourd'hui, les propositions sont multiples : publications mensuelles audio et braille, enregistrements de contenus spirituels, revues de presse protestante thématique chaque mois... Sans oublier les « séjours de vacances adaptées » (semaine ou week-end), qui s'adressent à des groupes mixtes et œcuméniques, portés par des thématiques bibliques. Au cœur de ces actions, la question de la relation. « *Je constate que les personnes déficientes visuelles, aujourd'hui, sont des gens qui ont été indépendants et qui se retrouvent handicapés et isolés* », explique la responsable. « *Les per-*

sonnes touchées jeunes ont pris leurs repères, alors que les autres, sans liens amicaux ou paroissiaux, se retrouvent atteintes et doivent solliciter de l'aide... Quand on entend : "J'ai besoin de quelqu'un qui m'aide à faire mes papiers", cela cache un besoin de contact, d'amitié. Trop souvent, ces personnes vont mettre toute leur énergie à lutter contre la maladie, en oubliant de développer les capacités qu'elles ont ! Il nous faut arriver à les intégrer dans un réseau pour qu'elles reconstruisent leur place et leur autonomie. »

 **propos recueillis**
par **Séverine Daudé**
journal **Échanges**

